



Comité monétaire et financier international

Trente-cinquième réunion
22 avril 2017

**Déclaration de Alamine OusmaneMey
Ministre des finances
Cameroun**

Représentant les pays suivants:

Bénin, Burkina Faso, Cameroun, République centrafricaine, Comores, République du Congo, République Démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Guinée-Bissao, Guinée équatoriale, République de Madagascar, Mali, Maurice, Mauritanie, Niger, Rwanda, São Tomé et Príncipe, Sénégal, Tchad, et Togo

Déclaration de M. Alamine Ousmane MEY
Ministre des finances
(Cameroun)

Perspectives mondiales

Conjoncture actuelle

Il est encourageant de noter que, après plusieurs années de croissance languissante, l'économie mondiale monte en puissance et que cette dynamique devrait persister. Nous notons que la reprise dans les pays avancés s'affermit, tandis que l'activité dans les pays émergents et les pays en développement s'accélère de nouveau. Les marchés financiers réagissent positivement à l'évolution récente et aux prévisions.

Nous saluons les signaux positifs en provenance des pays avancés. Si la vulnérabilité des pays émergents et des pays en développement n'a pas totalement disparu, les résultats économiques dans l'ensemble de ces pays se sont améliorés récemment. L'activité devrait s'accélérer, les prix des produits de base sont en hausse (même si l'il n'est pas prévu qu'ils retrouvent leur niveau d'avant 2014 dans un avenir proche), l'état d'esprit des opérateurs sur les marchés mondiaux s'est amélioré et la recherche de rendements plus élevés a repris sur fond d'une politique monétaire qui reste accommodante dans beaucoup de pays avancés.

Les perspectives des pays à faible revenu se sont légèrement améliorées, bien que ces pays continuent de faire face à l'impact négatif de la baisse des prix des produits de base. La stabilité globale de la croissance dans les pays non exportateurs de produits de base démontre de nouveau les bienfaits de la diversification économique dans un contexte caractérisé par la volatilité des prix des produits de base. L'ajustement relatif à la baisse des prix des produits de base est nécessaire : il ne doit pas nuire à la croissance, son rythme doit être approprié et il doit être favorisé par des politiques appropriées et des financements adéquats, tout en protégeant les populations vulnérables.

En ce qui concerne l'Afrique subsaharienne, nous notons avec attention la projection d'une reprise, quoique modeste, en 2017. Cependant, le continent fait face à deux problèmes à long terme qui freinent la réduction de la pauvreté.

Premièrement, la croissance de la production ne devrait dépasser la croissance de la population que légèrement sur l'horizon de prévision du FMI. Cependant, la dynamique démographique dans ces pays peut être une opportunité si elle est bien utilisée. À cet égard, le FMI est encouragé à appuyer les initiatives engagées par les autorités nationales en collaboration avec leurs partenaires au développement en vue d'exploiter le dividende démographique.

Deuxièmement, la répercussion des récentes dépréciations monétaires de grande ampleur dans quelques grands pays contribuera à maintenir l'inflation au-dessus de 10 % dans ces pays. La famine et les crises de réfugiés dans la Corne de l'Afrique et dans certaines parties du Moyen-Orient aggravent des problèmes qui, de même que la vulnérabilité à des chocs extérieurs, menacent les progrès économiques et sociaux qui ont été accomplis au cours des 20 dernières années. Il est donc important de poursuivre la coopération internationale et, au niveau national, de mettre en place des politiques et des réformes qui renforcent la résilience des économies.

Perspectives et enjeux

Sur fond d'amélioration des perspectives, il est à noter que des risques importants subsistent, y compris une désillusion croissante vis-à-vis de la mondialisation dans certaines parties du monde, des retards dans la gestion des séquelles de la crise mondiale, des tensions géopolitiques et d'autres risques non économiques. En outre, des exigences à long terme liées à la faiblesse de la croissance de la productivité, au chômage et aux inégalités résultant des progrès technologiques, à l'évolution démographique et aux chocs climatiques continuent de peser sur la croissance potentielle. Le protectionnisme menace les flux commerciaux et financiers mondiaux et risque d'annuler les gains économiques et sociaux qui ont résulté de l'ouverture, y compris une affectation et un usage efficents des ressources, un accès aux biens et services pour de grandes parties de la population, des gains de revenu et des emplois.

Néanmoins, la mondialisation a eu des effets non désirables. Il convient de tirer des enseignements et de prendre des mesures correctrices appropriées pour que l'intégration économique se poursuive sans heurt. L'expérience des pays avancés avec l'intégration mondiale et les changements technologiques connexes souligne qu'il importe de s'attaquer aux inégalités dues à l'automatisation. Les gains de croissance tirés de l'intégration doivent aussi être soulignés, et la main-d'œuvre doit s'adapter à la transformation qui en résulte. Par ailleurs, étant donné la baisse de la part du travail dans le revenu due à l'automatisation, il convient d'adapter les compétences des travailleurs grâce à la formation et au recyclage, ainsi que de promouvoir une distribution équitable des revenus.

Priorités

Il est nécessaire de renforcer la coopération multilatérale pour s'attaquer aux problèmes actuels de l'économie mondiale, notamment préserver la stabilité financière mondiale, préserver l'ouverture aux échanges commerciaux, garantir la cohérence sociale et l'équité, atteindre les objectifs de développement durable, s'attaquer aux questions relatives à la fiscalité internationale et faire face au changement climatique. À notre avis, parmi les problèmes mondiaux qui doivent être réglés de manière collective figurent aussi les crises de réfugiés et les menaces pesant sur la sécurité. Nous convenons qu'il est nécessaire de calibrer les politiques et les réformes de manière à renforcer la résilience économique, à promouvoir une croissance plus vigoureuse et inclusive, et à atteindre les objectifs de développement. Les choix

et le rythme des réformes doivent dépendre des circonstances propres à chaque pays, de leurs positions conjoncturelles et de leurs capacités.

Nous souscrivons aux priorités énoncées dans le Plan d'action mondial de la Directrice Générale. Nombre de pays doivent continuer de soutenir la demande en menant une politique monétaire accommodante lorsque des écarts de production subsistent, en opérant un assainissement budgétaire qui ne nuit pas à la croissance pour soutenir la reprise tout en ayant pour objectif la viabilité des finances publiques et de la dette à moyen terme, et en opérant des réformes structurelles qui permettront de rehausser la productivité et la production potentielle. Les pays exportateurs de produits de base, dont un grand nombre sont des pays à faible revenu, doivent principalement chercher à rétablir la viabilité de leurs finances publiques et à reconstituer leurs amortisseurs. Il reste essentiel de mobiliser des recettes intérieures, notamment en s'attaquant à la fraude et à l'évasion fiscales.

Le programme d'action qui existe de longue date pour s'attaquer aux faiblesses du secteur financier, réformer la réglementation financière et réparer les bilans des entreprises dans les pays avancés doit rester en tête de leurs priorités en vue de renforcer la résilience. Le durcissement des conditions financières mondiales aurait des répercussions négatives sur les pays émergents et les pays pré-émergents qui ont profité de l'accès aux marchés financiers dans un environnement de taux d'intérêt faibles ces dernières années. Cette tendance pourrait exacerber la vulnérabilité existante dans le secteur des entreprises et dans les banques après une période d'expansion du crédit, et comporte des risques de refinancement pour ces pays. Nous convenons donc que les pays émergents et les pays pré-émergents doivent renforcer leur dispositif macroprudentiel pour faire face à la volatilité financière et à ses répercussions éventuelles. Les pays à faible revenu doivent chercher principalement à trouver le juste équilibre entre la mise en place d'infrastructures et la nécessité de préserver la viabilité de la dette.

Action du FMI

Nous souscrivons aux orientations de l'action du FMI qui sont présentées dans le Plan d'action mondial de la Directrice générale : aider les pays membres à soutenir la reprise, s'attaquer aux facteurs de vulnérabilité, rehausser la productivité et promouvoir une économie mondiale plus équitable. Nous saluons la volonté de trouver des solutions multilatérales aux problèmes mondiaux, y compris la mise en œuvre de la vision institutionnelle sur les flux de capitaux, l'intégration des répercussions des politiques nationales sur l'économie mondiale, la promotion du commerce multilatéral et de la stabilité financière mondiale, tout en se rapprochant des objectifs de développement durable.

En vue de rehausser le potentiel de croissance, il doit être prioritaire de comprendre les facteurs qui expliquent le ralentissement de la productivité mondiale. Bon nombre de pays en

développement envisagent encore une marge d'amélioration considérable, car ils ont encore à récolter les bénéfices de la transformation structurelle.

Nous convenons que l'équité économique et la cohérence sociale contribuent à une croissance plus vigoureuse. Nous saluons donc l'objectif déclaré de veiller à ce que le FMI joue un rôle essentiel dans la mise en place d'une économie mondiale plus équitable. En particulier, nous sommes heureux de l'importance qui est accordée à la lutte contre la fraude fiscale, l'évasion fiscale et les flux financiers illicites dans le cadre d'un programme d'action mondial. Nous convenons que cette action est appropriée pour accroître l'équité, tout en mettant à jour des sources importantes de ressources budgétaires supplémentaires, en particulier pour les pays à faible revenu. À cet égard, nous saluons la détermination du FMI au sein de la Plate-forme de collaboration sur les questions fiscales.

Le FMI a un rôle important à jouer pour aider les pays en développement à revenu faible ou intermédiaire à renforcer la gestion de leur investissement public et à améliorer l'efficience de leurs dépenses. Nous attendons avec intérêt l'achèvement de l'examen du cadre conjoint de viabilité de la dette du FMI et de la Banque mondiale pour les pays à faible revenu, qui devrait conduire à un dispositif qui établit un juste équilibre entre l'octroi aux pays membres de l'espace de financement indispensable pour combler leurs déficits d'infrastructures et la nécessité de préserver la viabilité de la dette. Nous profitons de l'occasion pour saluer le « Compact avec l'Afrique » qui a été proposé par l'Allemagne dans le cadre du G20 afin de favoriser l'investissement à long terme sur le continent africain, et nous appelons le G20 à étendre rapidement l'expérience à un ensemble plus large de pays et à suivre le mouvement des partenaires.

Nous notons avec grande satisfaction la poursuite de l'intégration du renforcement des capacités dans la surveillance et la volonté de coopération avec de nouveaux partenaires à l'appui du renforcement des capacités par le FMI, ainsi que d'accords de financement plus flexibles.

Nous saluons les travaux du FMI en ce qui concerne la diminution des relations de correspondants bancaires. Nous sommes favorables à ce que le FMI continue de jouer un rôle actif pour surveiller les risques et donner des conseils à ses pays membres sur les mesures à prendre pour faire face aux effets négatifs de cette diminution, et nous souscrivons à une stratégie en plusieurs volets, en collaboration avec d'autres organisations, pour trouver une solution à ce problème.

Nous continuons de souscrire à la prise en compte par le FMI de questions importantes sur le plan macroéconomique qui sont liées à la création d'emplois, aux inégalités, au changement climatique et aux migrations, ainsi qu'à leur intégration dans les activités de surveillance de l'institution.

Capacité du FMI à répondre aux besoins de ses pays membres

Les pays membres doivent continuer de s'employer à renforcer le système monétaire international et en particulier le dispositif mondial de sécurité financière, étant donné les lacunes de ce dispositif par rapport aux transitions multiples qui ont lieu dans l'économie mondiale et aux risques auxquels cette dernière reste exposée. Nous restons d'avis que le FMI a un rôle central à jouer dans le système monétaire et financier mondial.

Sur fond des transitions en cours et des incertitudes actuelles, le FMI doit être bien équipé pour répondre aux besoins de ses pays membres au cas où des risques extrêmes se matérialiseraient. Nous notons avec satisfaction le renouvellement des accords d'emprunt. Nous appelons aussi les pays membres à poursuivre les efforts d'accroissement des ressources du FMI sous forme de quotes-parts, puisqu'il s'agit d'une institution reposant sur un système de quotes-parts. À cet égard, la 15^e révision générale des quotes-parts, de même que les travaux sur une nouvelle formule de calcul des quotes-parts, devrait être achevés dans les nouveaux délais qui ont été convenus collectivement, c'est-à-dire d'ici les réunions de printemps de 2019 et au plus tard d'ici l'Assemblée annuelle de 2019.

Les pays à faible revenu sont confrontés à un ensemble unique de risques et problèmes, parmi lesquels des retournements massifs des flux de capitaux, la volatilité des prix des produits de base, la persistance de la pauvreté et des inégalités, et le faible niveau du revenu par habitant. Le FMI joue un rôle essentiel pour aider, par des concours financiers et de conseils, les pays qui sont victimes de chocs extérieurs ou qui ont des besoins prolongés de financement de la balance des paiements. Nous notons donc avec satisfaction que le FMI reste déterminé à veiller à ce que le fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance dispose de ressources suffisantes et soit bien équipé. Nous saluons les contributions qui ont été apportées à ce fonds fiduciaire et nous lançons un appel à de nouveaux donateurs afin de disposer d'une enveloppe plus élevée de ressources concessionnelles. Nous appelons aussi le FMI à veiller à ce que les pays à faible revenu disposent d'un accès adéquat au compte de ressources générales, le cas échéant.

Nous continuons d'accorder une grande importance à la diversité du personnel du FMI et nous appelons à déployer des efforts résolus pour recruter et promouvoir des ressortissants de pays d'Afrique subsaharienne. Nous saluons les progrès qui sont accomplis sur le plan de la parité hommes-femmes de manière générale, et nous ne doutons pas que des efforts seront déployés pour améliorer cette parité en recrutant davantage dans les régions sous-représentées. Nous notons avec grande satisfaction l'importance qui est accordée à l'égard du FMI afin de gérer son budget prudemment, ainsi que de promouvoir le partage des connaissances et l'inclusion.